



Versement de pension pour enfant majeur

Par **peche30**, le **21/04/2013 à 20:10**

Bonjour,

Divorcé en 93, le jugement stipule que je dois verser une pension alimentaire jusqu'à la fin des études de mon fils. En 2009, j'ai fait une demande de révision afin de diminuer la pension (j'ai eu gain de cause).

J'ai à ma charge ma compagne (au chômage), 2 enfants de 7 et 8 ans. J'ai été licencié en fin 2010 et je suis tjrs à la recherche d'un emploi.

J'ai demandé une révision suite à mon changement de situation. Mais via un problème de procédure, le jugement n'a rien changé.

Aujourd'hui je verse tjrs la pension à mon fils âgé de 27 ans. je n'ai aucune preuve de sa scolarité depuis 2010.

Je souhaite savoir si je peux demander au JAF l'arrêt et la rétroactivité de la pension alimentaire pour l'année 2011/2012/2013???

j'ai eu une information officieuse que mon fils travail depuis oct 2012 et qu'il a eu plusieurs périodes de chômage sur l'année 2011. Est il possible de faire une demande de dommages et intérêts?

De plus domicilié dans le sud puis-je demander le remboursement du billet de train? puisque le tribunal se situe à Nanterre??

Merci pour votre aide